

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

Le neuf novembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Montrond le Château sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre

N° 173/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 31 octobre 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 16 novembre 2017,

Objet de la délibération :

**Gymnase de Quingey :
convention tripartite
(CCLL/Département/collège)
d'utilisation des équipements
sportifs de la CCLL par le collège
de Quingey**

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 70
- Absents : 29
 - Dont suppléés : 3
 - Dont représentés : 11
 - Excusés : 5
 - Non excusés : 10
- Votants : 84

Présent(e)s

Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Dugourd Jean-François à M. Demesmay Maurice, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, Mme Bertin Nathalie à M. Prost Jean-Paul, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, Mme Kowal-Bondy Nathalie à Mme Faivre Sarah, M. Bole Joel à M. Vincent Marguet, Mme Beaune Catherine à M. Marechal Philippe, M. Groshenry Maxime à M. Grenier Jean-Claude, M. Faivre-Pierret Christophe à M. Vergey André., M. Bourquin Michel à M. Quété Gérard

Procuration

Suppléé(e)s

M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Moniotte Jacques par M. Masson Jean-Pierre, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe

Excusé(e)

Mmes Fietier Danièle & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Nicolet Jean-Paul, Guinchard Jean-Pierre & Paul Jacques

Absent(e)s

Mmes Breuillot Christine, Faillenet Maryse, Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Sage Irénée, Sage Jean-Luc, Pogliano Jean-Louis, Petetin Yves & Chatelain Claude

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Luc Fourquet, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu la participation financière du Conseil Départemental à la rénovation du gymnase de Quingey,
- Vu l'engagement de la CCLL de mettre à disposition gratuite cet équipement aux élèves du collège de Quingey pour une durée de 10 ans en contrepartie de l'aide départementale,

Considérant que les travaux de rénovation sont terminés,

Il convient de dresser une convention tripartite entre la CCLL, le Conseil Départemental et le collège Félix Gaffiot de Quingey régissant les modalités d'utilisation des équipements sportifs du gymnase,

Le conseil communautaire, invité à se prononcer, à l'unanimité :

- Valide les termes de la convention tripartite entre la CCLL, le Conseil Départemental et le Collège Félix Gaffiot,
- Autorise le Président à la signer

Fait et délibéré en séance, le 09.11.17

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

